



**CSE RÉSEAU  
ZP SE**

**COMPTE-RENDU CSE  
FÉVRIER 2025**



**NUMÉRO SPECIAL  
RÉSONANCES**

**COMME À SON HABITUDE,  
LA DIRECTION NOUS PRÉSENTE UN NOUVEAU  
PROJET DE RÉORGANISATION, ALORS QUE  
D'AUTRES NE SONT PAS ENCORE FINALISÉS, À  
SAVOIR RÉSONANCES.**

**Ce projet est motivé par plusieurs points :**

- Faire de la SA Réseau une entreprise industrielle de services ;
- Favoriser la croissance des trafics et augmenter les recettes ;
- Se préparer à l'augmentation progressive des investissements sur le réseau.

Cela se traduit par un double défi managérial de standardisation et de déconcentration vers les territoires se manifestant par une évolution des modes de fonctionnement, processus et organisation. Ce projet s'articule sur trois niveaux : la maille nationale, la maille interrégionale et la maille régionale, avec un enjeu de clarification des rôles et responsabilités.

**D'un point de vue sécurité, les pôles Sécurité des établissements ne sont pas touchés.**



## Mesures d'accompagnement :

### Accompagnement des salariés

- Le nombre de personnes éligibles au RH00910 sera déterminé après consultation en CSE.
- Pour les collaborateurs qui changent de rattachement hiérarchique, mais qui n'ont pas d'évolution dans leurs missions et dans leur localisation, il s'agit d'un simple transfert hiérarchique. Il n'y aura pas d'avenant au contrat de travail.
- Pour les salariés concernés par une évolution significative de missions et / ou de localisation, les entretiens exploratoires (GRH00910) auront lieu à compter de l'information des CSE d'établissement.  
Leur candidature sera examinée en priorité s'ils souhaitent postuler à des offres d'emploi et une cellule d'accompagnement spécifique sera mise en place à partir du 1<sup>er</sup> mars 2025.



### Dispositifs d'accompagnements RH

- La DRH ouvrira les dispositions des référentiels existants, notamment en s'appuyant sur les nouvelles dispositions de l'accord Pilotage de l'Emploi et Développement des Parcours professionnels, mais aussi les GRH00910 et GRH00131 applicables selon la situation individuelle du salarié éligible.
- Les mesures temporaires dites « renforcées » décrites dans le RH23005 ont été prolongées jusqu'au 31/12/2025 pour les emplois RH et pourront être étendues aux salariés des fonctions transverses (RH, finances, achats, services généraux, etc.) concernés par des enjeux de productivité déjà identifiés et présentés en instance précédemment.
- Le congé de mobilité, décrit dans l'accord Pilotage de l'Emploi et Développement des Parcours professionnels, pourra être activé dans les conditions prévues pour sa mise en œuvre afin d'accompagner les salariés SETP (salariés en transition professionnelle) et les salariés des fonctions transverses (RH, finances, achats, services généraux, etc.) concernés par les enjeux de productivité déjà identifiés et présentés en instance précédemment.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet, la Direction de Réseau s'engage à reclasser dans les 18 mois les agents dont le poste a été supprimé.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
federation@unsa-ferroviaire.org

# Impacts du projet Résonances

## Sur les CSE :

- En 2025, il n'y aura pas d'élections professionnelles anticipées. Elles se tiendront en décembre 2026.
- **Le principe général** : les salariés transférés vers un nouveau périmètre hiérarchique dépendent du CSE de ce périmètre. Les salariés bénéficieront des activités sociales et culturelles (ASC) de leur ancien CSE jusque fin 2025. Ensuite, ils bénéficieront des activités sociales et culturelles du périmètre de leur nouveau rattachement.
- **Situation spécifique** : les salariés de la Direction Supply Chain / EIV, de l'ENSAO et de l'ERGI rejoignent la DG Opérations industrielles, mais restent transitoirement représentés dans leur ancien CSE (NEN ou SE) jusqu'aux prochaines élections

## Sur les notations :

- À titre exceptionnel, les seuils du GR00268 seront appliqués en cours de mandature, dans les commissions concernées par l'augmentation des effectifs statutaires.
- Cela pourrait conduire à la création de commissions de notations maîtrise et / ou à l'adaptation du nombre de délégués de commission.



## Position UNSA

Une nouvelle fois, un constat est fait ! La qualité

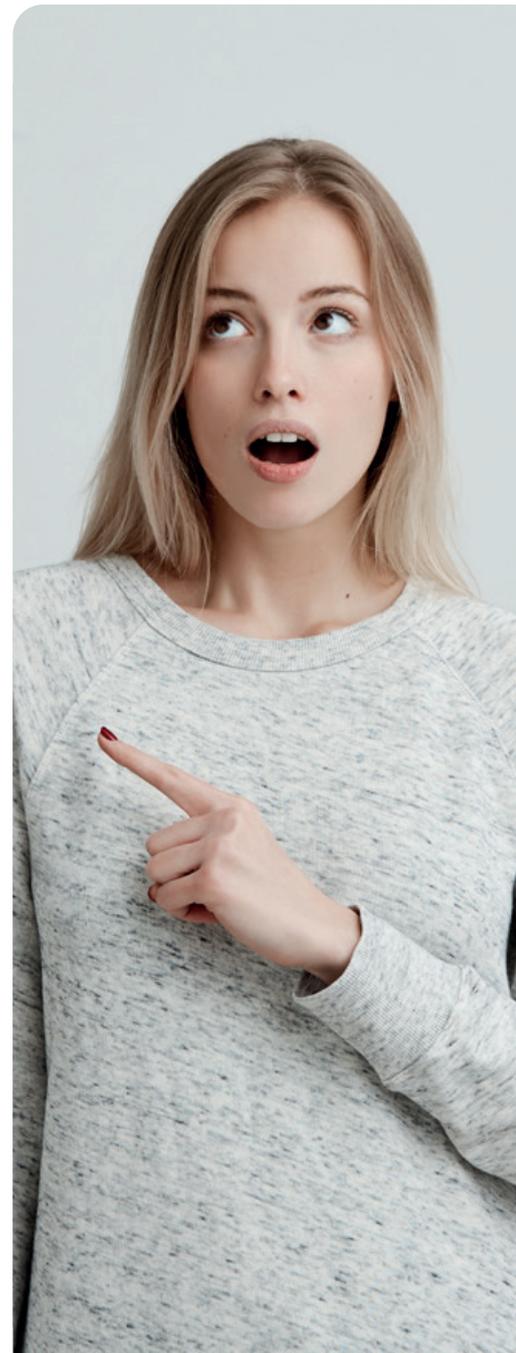
des informations est légère... accompagnée de flous et d'incertitudes !

Bien que nous connaissions depuis peu les noms des différents directeurs à chaque niveau, notamment pour la Direction interrégionale Sud-Est avec le retour de M. Vincent TÉTON, ou encore la nomination à la Direction générale RH (DGRH) de Mme Christel PUJOL ARAUJO, les vraies questions restent soigneusement évitées. Quel sera le périmètre exact des responsabilités des uns et des autres ? Que deviendront les N-1 et N-2 des actuelles directions ? Et bien sûr, ce projet ne répond toujours pas à la seule question pourtant fondamentale : comment prétendre transformer durablement SNCF Réseau sans se doter, au préalable, d'une méthode rationnelle, rigoureuse et objective de dimensionnement de nos effectifs en fonction de notre charge ?

Malgré les divers échanges qui ont eu lieu avec l'entreprise sur le sujet, nous ne pouvons que constater que nous n'avons pas été entendus, et ce, pour la énième fois malheureusement. Une habitude qui revient trop souvent et laisse un goût amer...



- Pré information en CSE du 20 février 2025
- Bilatérales les 3 et 4 mars 2025
- Information en CSE le 16 avril 2025
- Consultation en CSE le 15 mai 2025
- Mise en place du projet le 1<sup>er</sup> juillet 2025



À vos côtés,  
toute l'année !



# VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

REPRÉSENTANT SYNDICAL



YOANN  
SAUGUES

COLLÈGE EXÉCUTION TITULAIRE



ARNAUD  
THOMAS  
EIC BFC

COLLÈGE EXÉCUTION SUPPLÉANTE



Emilie COCOROCCHIO  
EIC Languedoc  
Roussillon

COLLÈGE MAÎTRISE TITULAIRES



JEAN-YVES  
BELLORGET  
EIC BFC



DELPHINE CROS  
EIC Languedoc  
Roussillon

COLLÈGE MAÎTRISE SUPPLÉANTS



PATRICE COULON  
EIC Languedoc  
Roussillon



MARIE-LAURE  
VIVIER  
EIC Alpes

COLLÈGE CADRE TITULAIRES



LIONEL  
BUZIO  
EIC Alpes



ANNUNZIATA  
ANZALONÉ  
Direction ZP Sud Est



RAPHAËL  
NOGUERA  
EIC PACA



EMMANUELLE  
CES  
Infrapôle BFC



GILLES  
VIOUGEAS  
Direction ZP Sud Est



ERIC BELLIERES  
Infrapôle Auvergne  
Nivernais



CYRILLE TIPHONNET  
Infrapôle Languedoc  
Roussillon



MICHEL  
BOUCHEROT  
EIV Bourgogne

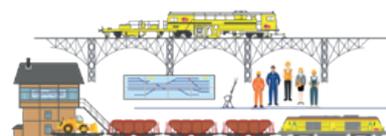
POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS :

[cse.zpse@unsa-ferroviaire.org](mailto:cse.zpse@unsa-ferroviaire.org)

POUR CONSULTER LES PV DES RÉUNIONS CSE :

<https://snCF.sharepoint.com/sites/SNCF-Reseau-ZPSud-Est-Communication/SitePages/PV-CSE.aspx>

Prochain  
CSE :  
20 mars  
2025



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
[federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)